

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 454

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABALI Noham

ABALI Noham

AGOURI

Date de naissance : 1943

Adresse : 127 Rue Abou WAGT Khalaf Rue SEKKAT

Quartier Bourgogne CASABLANCA

Tél. : 0665716884

Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdesselam SEBTI  
Cardiologue  
134 Rue Attabai - Bd Ghandi  
05 22 47 75 81  
06 61 27 12 90  
05 22 39 09 09

Date de consultation : 17/3/27

Nom et prénom du malade : ABALI Noham Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

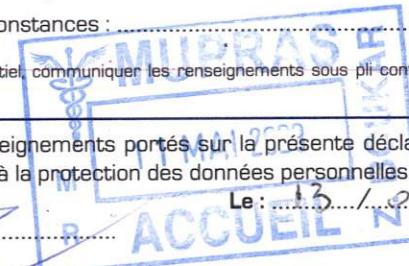
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/03/2013

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/23	me			<i>M</i> Dr. Abdessalam SEBTI Cardiologue 134 Rue Attarai 1281 06 61 22 59 09 09

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MEHDI BEN BARKA Av. Menel Ben Barka, Rue Abdellatif El Hadaoui N° 3 Tél: 0522 95 15 99 - Casablanca	13/03/23	791,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

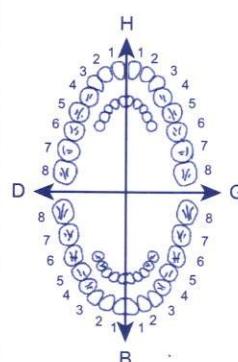
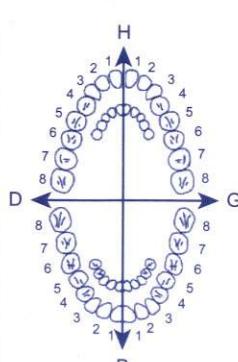
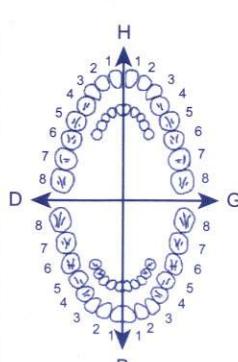
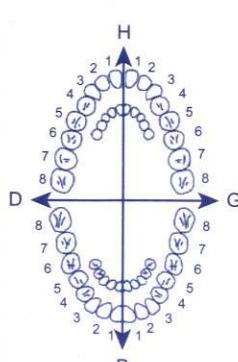
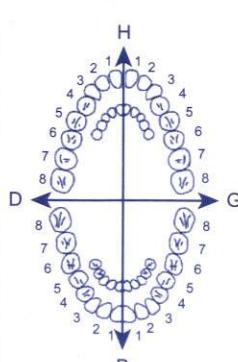
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
	G				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					DEBUT D'EXECUTION
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
	G				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					FIN D'EXECUTION
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
	G				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
	G				

# تشخيص واستكشاف أمراض القلب

## Centre de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine

TENORMINE 100MG

CP PEL SEC B28

P.P.V : 58DH70



عبد السلام سبتي  
في أمراض القلب

LOT : 226002  
PER : 07/2025

LOT : 226002  
PER : 07/2025

Casablanca, le ..... 13.7.22

31.60 31.60 31.60

TENORMINE 100MG

CP PEL SEC B28

P.P.V : 58DH70



$$31.60 \times 6 = 189.60$$

ABALI

ashour

$$58.70 \times 2 = 117.40$$

$$117.40 - 117.40 = 0$$

$$13.40 \times 2 = 26.80$$

$$26.80 \text{ Levithrox}$$

$$193.10 \times 2 = 386.20$$

$$386.20 \text{ CP}$$

$$35.70 \times 2 = 71.40$$

$$71.40 \text{ MW}$$

PHARMACIE MEHDI BEN BARKA  
Av. Mehdi Ben Barka  
Rue Abdellah El Hadaoui N° 3  
Tél: 0522 95 15 99 - Casablanca



Levithrox® 50µg,  
Comprimés sécables B/30  
PPV: 13,40 DH

7862160336



PPV: 193DH10



PPV: 193DH10



Levithrox® 50µg,  
Comprimés sécables B/30  
PPV: 13,40 DH

7862160336

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

134 Rue Attabari - Bd Ghandi

05 22 44 75 81

06 61 27 12 90

05 22 39 00 00

PPV

35.70

En cas d'urgence contacter : 06 61 27 12 90 Ou clinique CASA ANFA : 05 22 94 56 33

زنقة التباري الطابق الرابع شارع غاندي - الدار البيضاء

Tél : 05 22 44 75 81 / 06 61 27 12 90 / 06 63 89 13 56

Email : centrecardiodrsebti@gmail.com